

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Pouvoir Adjudicateur : SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU CHABLAIS Mme Géraldine PFLIEGER - Présidente 23 Grande Rue 74200 THONON LES BAINS Tel : 04 50 04 24 24 – Fax : 04 50 04 65 30	<u>Objet de la consultation :</u> Soutien à l'animation de la filière forêt/bois 2026-2027
---	---

I. Contexte du marché

Objet du marché :

Le SIAC souhaite poursuivre son action de structuration de la filière forêt/bois sur le territoire du Chablais pour 2026 et 2027 en ayant recours à des prestataires extérieurs réalisant les missions suivantes :

- Organiser les « Rendez-vous du Bois du Chablais » (thématique déjà traitée : Bois énergie, construire en bois local, les problématiques de la filière forêt-bois, ...).
- Renforcer son soutien à la création et au développement technique pour les structures de regroupement de propriétaires forestiers.

Description de la prestation :

Pour ce faire, le SIAC a lancé un accord-cadre alloti avec un lot pour chacune des missions citées ci-dessus. Les objectifs demandés au(x) prestataire(s) sont les suivants :

- **Lot n°1 : Organisation des RDV du bois du Chablais :** Il s'agit d'organiser des réunions avec les élus et les entreprises du territoire pour discuter de sujets structurants et/ou d'actualité pour le développement de la filière forêt/bois. Ces Rendez Vous du Bois ont pour objectif de faire émerger des idées, des projets, et/ou de susciter des réflexions aux entreprises de la filière locale et aux élus locaux tout en proposant des éléments pour la réalisation de leurs projets. Le tout est suivi d'un moment convivial pour renforcer le lien entre le territoire et les entreprises de la filière. Le SIAC a déjà réalisé de nombreux RDV du bois entre 2019 et 2025 et nous souhaitons poursuivre cette action.
Le rythme souhaité pour l'organisation des RDV du bois du Chablais : entre 3 et 4 par année.
- **Lot n°2 : Animation pour la création et soutien technique aux structures de regroupement de propriétaires forestiers :** Le SIAC accompagne le développement d'ASLGF/ASA sur son territoire depuis de nombreuses années. La prestation demandée dans le présent marché public vise à poursuivre cet accompagnement dans la création et le développement des ASLGF/ASA sur l'ensemble du territoire afin de valoriser les forêts privées du Chablais en partenariat avec le service des politiques contractuelles du SIAC.

Procédure de passation :

Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire, passé par un pouvoir adjudicateur avec montant maximum et sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande, en application de l'article R2162-2 alinéa 2 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique.

Durée du marché :

L'accord-cadre prend effet à sa notification. Il est passé pour une durée de 12 mois avec une reconduction tacite possible pour la même période.

Prix :

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

Les prix du bordereau des prix unitaires sont exprimés en euro hors taxes CNAPS et hors TVA.

➤ Concernant le lot n°1 : Organisation des RDV du bois du Chablais :

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 18 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 18 000.00 euros HT.

➤ Concernant le lot n°2 : Animation pour la création et soutien technique aux structures de regroupement de propriétaires forestiers :

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 40 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 40 000.00 euros HT.

II. Remise des offres

Publicité : Offre mise en ligne sur le **Site internet du SIAC** et sur le portail **Marché-Publics.fr** le **jeudi 11 novembre 2025**

Date limite de remise des offres : **Jeudi 15 janvier 2026 à 12h00**

Délais de validité des offres : **90 jours**

Consultation :

- Nombre de dossiers retirés : 18 dossiers dont 11 avec l'intention de soumissionner
- Nombre de dossiers déposés : 2 dossiers
- Nombre de dossiers hors délais : aucun dossier

Les noms des candidats et l'ordre de réception de leurs offres sont les suivants :

Lot n°1 :

- Le Pôle Excellence Bois (PEB)

Lot n°2 :

- La Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc (CASMB)

III. Analyse des dossiers de candidatures

Les offres ont été déposées sous format dématérialisé et ont été ouverte le 15 janvier 2026 par le technicien forêt du SIAC, Simon GARCIN.

Conditions de remise des candidatures :

Voici le tableau relatif aux pièces administratives fournies par les candidats :

Candidats	Lot	Etat
CASMB	Lot 2	Candidature recevable
PEB	Lot 1	Candidature recevable

Rappel critère d'évaluation des offres :

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés notés sur 100 et énoncés ci-dessous :

1- Critère Prix des prestations pondéré à 40 %.

La notation du critère sera effectuée suivant la formule inversement proportionnelle, soit :

$$\text{Note} = (\text{montant HT le moins élevé}) / (\text{montant HT proposé pour cette offre}) * \text{note maxi}$$

Le montant pris en compte est celui figurant au DQE du lot considéré.

2- Critère Valeur technique pondéré à 60 %.

La valeur technique des offres sera jugée à partir de la note méthodologique :

- 20% seront affectés à la manière dont est appréhendée la mission et la méthodologie mise en place,
- 25% seront affectés aux moyens humains mis à disposition (compétences, disponibilité, expertise dans les thématiques envisagées et le domaine relatif à l'animation de la filière forêt/bois).
- 15% seront affectés à la connaissance des problématiques de la filière forêt/bois et aux massifs forestiers locaux.

IV. Examen des offres

Cette analyse a été effectuée par les services du SIAC.

Remarques générales sur les offres :

Les offres sont de bonnes qualités dans l'ensemble et répondent aux exigences attendues dans le cadre de la présente consultation et exposées dans le règlement de consultation et dans le Cahier des Clauses Techniques.

Analyse des offres :

➤ Analyse financière

Compte tenu de la présence d'une seule offre par lot, chaque candidat reçoit la note 40/40 points pour le critère financier. Afin d'aller plus loin dans l'analyse financière, nous avons comparé les tarifs proposés par rapport aux offres retenus lors du précédent marché public du SIAC pour réaliser ces missions en 2024 :

Lot	Mission	Prix unitaire proposé	Prix unitaire retenu lors du précédent MP*	Difference
Lot n°1	Organisation RDV du bois	4 900,00 € ¹	4 300,00 €	14% ¹
Lot n°2	Formation propriétaires forestiers	1 500,00 €	1 500,00 €	0%
	Organisation réunion ASGF/ASA	952,50 €	937,50 €	2%
	Organisation chantier groupé	1 500,00 €	1 500,00 €	0%
	Journée animation desserte forestière	750,00 €	750,00 €	0%
	Journée animation propriétaires forestiers	750,00 €	750,00 €	0%

*Prix unitaire pour la même mission ou action similaire lors d'un marché public passé en 2024

¹ : Prix pour le lot n°1 sur les RDV du bois est actuellement en cours de négociation

Pour ces tarifs les prestataires s'engagent à :

- Lot n°1 : RDV du bois (offre du PEB) :
 - Définir avec le SIAC la thématique de chaque RDV du bois,
 - Rechercher plusieurs intervenants spécialisés pour chaque RDV du bois,
 - Préparer le visuel de chaque RDV du bois,
 - Organiser les inscriptions pour chaque RDV du bois,
 - Diffuser l'invitation sur tous les réseaux professionnels
 - Accueillir et animer chaque RDV du bois,
 - Rédiger une synthèse pour chaque RDV du bois
- Lot n°2 : Animation aux structures de regroupement de propriétaire forestier :
 - Formation à destination des propriétaires : définir le sujet, rechercher des intervenants, concevoir les visuels, animer la formation et rédiger un compte-rendu.
 - Organisation d'une réunion ASLGF/ASA : définir l'ordre du jour, réaliser les supports de présentation, inviter les membres, animer la réunion, et rédiger le compte-rendu.
 - Organisation d'un chantier groupé : réaliser une étude préalable, informer les propriétaires concernés, collecter les accords d'exploitation, rechercher les exploitants et suivre le chantier.
 - Animation de projet de desserte forestière : journée de technicien pour identifier les besoins de desserte, accompagner le porteur de projet et rechercher des financements.
 - Conseil aux propriétaires forestiers : journée de technicien pour accompagner les propriétaires forestiers.

➤ **Critères techniques**

Pour l'analyse technique des offres, une grille de notation a été créée en reprenant les 3 rubriques inscrites dans le Règlement de Consultation et listé ci-dessus. Voici les tableaux de synthèse de l'analyse technique par lot :

Lot n°1 : Organisation des RDV du bois du Chablais :

Critère d'évaluation		Commentaire	Notation
Appréhension des missions et de la méthodologie <i>20 points</i>	Compréhension des enjeux et des missions (<i>10 points</i>)	Très bonne compréhension des enjeux et des missions demandées mais manque un peu de détail dans le mémoire technique	8/10 pts
	Méthodologie proposée (<i>10 points</i>)	Méthodologie très opérationnelle et éprouvée mais manque un peu de détail dans le mémoire technique	8/10 pts
Moyen humain <i>25 points</i>	Qualification du personnel dans le domaine (<i>15 points</i>)	Un personnel qualifié avec de bonne connaissance et d'expérience dans la structuration de la filière forêt/bois et la communication	15/15 pts
	Moyen humain mis à disposition (<i>10 points</i>)	Plusieurs agents mobilisés avec des compétences spécifiques	10/10 pts
Connaissance des problématiques locales que la filière forêt/bois <i>15 points</i>	Expérience du prestataire sur le secteur local (<i>10 points</i>)	De nombreuses expériences similaires menées à bien sur le département 74.	10/10 pts
	Encrage du prestataire localement (<i>5 points</i>)	Très bon réseau local, notamment auprès des entreprises de la filière.	5/5 pts
Total critère technique Lot n°1 Pôle Excellence Bois		Très bonne offre technique s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire expérimentée	56/60 pts

Lot n°2 : Animation pour la création et soutien technique aux structures de regroupement de propriétaires forestiers :

Critère d'évaluation		Commentaire	Notation
Appréhension des missions et de la méthodologie <i>20 points</i>	Compréhension des enjeux et des missions (<i>10 points</i>)	Compréhension fine des enjeux du territoire en termes de forêt et de foncier.	10/10 pts
	Méthodologie proposée (<i>10 points</i>)	Méthodologie très opérationnelle avec le détail de chaque missions	10/10 pts
Moyen humain <i>25 points</i>	Qualification du personnel dans le domaine (<i>15 points</i>)	Une équipe jeune avec de bonne références professionnelles et de formations forestières.	12/15 pts
	Moyen humain mis a dispositon (<i>10 points</i>)	Plusieurs agents mis à dispositon du territoire pour remplir les différentes missions avec en plus, le soutien de spécialistes au sein de la structures (cartographique, ...)	10/10 pts
Connaissance des problématiques locales que la filière forêt/bois <i>15 points</i>	Expérience du prestataire sur le secteur local (<i>10 points</i>)	Beaucoup de références dans les domaines de la gestion forestière, du regroupement de propriétaires forestiers et l'animation de structure de type ASLGF/ASA.	10/10 pts
	Encrage du prestataire localement (<i>5 points</i>)	Très bon réseaux local auprès des propriétaires forestiers, notamment sur le secteur de la CCHC et de la CCPEVA.	5/5 pts
Total critère technique Lot n°2 CASMB		Excellente offre technique répondant parfaitement aux attentes du territoire	57/60 pts

➤ **Bilan de l'analyse des offres**

Après avoir analysé les données techniques et financières, les offres présentées par les candidats correspondent aux attentes du territoire.

	Lot	Note technique	Note prix	Total note	Classement
PEB	1	56/60 pts	40 /40 pts	96/100 pts	1 ^{er}
CASMB	2	57/60 pts	40 /40 pts	97/100 pts	1 ^{er}

A l'issue de l'examen financier et technique des offres pour ces deux lots relatifs à l'animation de la filière forêt/bois 2024-2025, le Pôle Excellence Bois présente une offre tout à fait recevable et conforme pour le lot n°1 et la Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc présente une offre tout à fait recevable et conforme pour le lot n°2. Il est proposé de les retenir.